



**Atelier conjoint CNUCED - CSEA sur le thème de:**

**La promotion des capacités de production, de la transformation économique structurelle et de la diversification des exportations dans les pays en développement sans littoral et autres économies structurellement faibles d'Afrique occidentale**

**17-18 décembre 2019**

**Abuja, Nigeria**

**Note conceptuelle**

**A. Informations générales**

La sous-région d'Afrique de l'Ouest se compose de plusieurs pays en développement sans littoral (PDSL) et autres économies structurellement faibles et vulnérables. La croissance de la sous-région, principalement soutenue par les produits primaires, continue d'être anémique et exposée aux chocs extérieurs. Cette croissance n'a pas permis aux économies de la sous-région d'être vraiment performantes sur le plan socio-économique. En conséquence, l'Afrique de l'Ouest ne compte que pour une part infime du commerce mondial, des flux d'investissement étranger direct (IED) et de la production mondiale. En outre, les vulnérabilités socio-économiques de ces pays n'ont pas disparu, loin de là. La création d'emplois et la réduction de la pauvreté sont toujours des défis majeurs et persistants qui se posent dans la région. Le sous-développement socio-économique généralisé de la sous-région et sa marginalisation continue dans l'économie mondiale résultent de plusieurs facteurs, notamment la faiblesse de ses capacités de production, l'absence de transformations économiques structurelles, son incapacité institutionnelle et

humaine à formuler et à mettre en œuvre des politiques de commerce et de développement, sa situation géographique (enclavement pour les PDSL et éloignement des marchés internationaux), le changement climatique et la dépendance excessive vis-à-vis d'un seul ou de quelques produits primaires pour ses exportations. Les cinq pays en développement sans littoral et autres pays d'Afrique de l'Ouest<sup>1</sup> à l'économie peu performante se heurtent à un certain nombre de problèmes supplémentaires qui entravent leur potentiel de développement. Comme par exemple l'impact du changement climatique dans la région du Sahel (désertification, dégradation des sols et sécheresses fréquentes), ainsi que celui des réseaux criminels de trafiquants et des groupes extrémistes. L'instabilité politique et les conflits, la forte croissance démographique et l'inégalité croissante des revenus viennent encore aggraver ces tendances au niveau national.

Les défis géographiques et climatiques que les pays de la sous-région doivent relever rendent nécessaires des stratégies sur le long terme et sur des fronts multiples. Celles-ci doivent s'ancrer dans des politiques économiques et d'infrastructure, ainsi que dans la connectivité technologique (TIC) matérielle et logicielle. Des stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques sont également requises. À court et à moyen terme, le programme de diversification des exportations (tant verticales qu'horizontales) et la transformation économique structurelle demeurent d'une importance capitale pour inverser la marginalisation socio-économique. Ces efforts devraient comprendre des stratégies claires d'accroissement des investissements (nationaux et étrangers), de participation efficace aux chaînes de valeur régionales et mondiales, de création d'emplois et de gestion des rentes tirées des ressources naturelles. La réalisation de ces objectifs a pour compagnon obligé le renforcement des capacités productives et la transformation économique structurelle. Il n'existe pas de définition des capacités productives qui fasse l'unanimité. Mais la définition conceptuelle de la CNUCED, qui sert de base aux discussions de l'atelier, gagne du terrain. La CNUCED définit les capacités productives comme englobant trois éléments: les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens productifs, chacun des trois éléments se subdivisant en indicateurs spécifiques. Ces éléments constitutifs des capacités productives déterminent non seulement la capacité globale d'un pays à

---

<sup>1</sup> Les cinq économies en question sont : le Burkina Faso, la République centrafricaine, le Tchad, le Mali et le Niger.

produire des biens et des services, mais également les biens et services spécifiques qu'un pays est à même de vendre de manière concurrentielle. Dans de nombreux cas, les capacités productives ne peuvent se renforcer qu'au prix d'efforts délibérés des gouvernements pour diriger le développement de l'économie; elles ne sont pas toujours le fruit d'un développement spontané et de l'action du temps. La transformation économique structurelle s'entend également au sens large, comme incluant le processus de transfert des ressources productives des secteurs à faible productivité tels que l'agriculture et l'extraction de produits de base vers des secteurs modernes et à forte productivité avec des liens en amont et en aval étendus, tels que l'industrie manufacturière, et la production et les exportations technologiquement sophistiquées.

En dépit de ces difficultés, certains pays de la région ont enregistré ces dernières années de meilleurs résultats économiques. Par exemple, le groupe des pays en développement sans littoral de la sous-région a connu une croissance économique relativement meilleure que celle d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Entre 2003 et 2007, la croissance du PIB des cinq PDSL d'Afrique de l'Ouest avait dépassé les 6% par an, avant de redescendre à 5% pendant la crise financière de 2008-2009. Entre 2010 et 2012, la croissance était revenue à un taux supérieur à 7%, les prix des matières premières ayant rebondi, avant de retomber à environ 5% par an depuis 2013. Ces moyennes masquent toutefois une grande diversité des taux de croissance économique des pays eux-mêmes. Ceux-ci sont souvent plus volatiles, en raison de l'incidence de perturbations météorologiques ou politiques. Avec une pareille baisse des résultats économiques, il est moins probable que les pays en développement sans littoral de la région seront en mesure d'atteindre les objectifs du Programme d'action de Vienne d'ici à 2024, et les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030.

Si les exportations de produits de base ont permis à certaines économies d'Afrique de l'Ouest, comme celles des pays en développement sans littoral, de connaître une croissance modeste, en particulier pendant le boom des produits de base, ce modèle de développement présente néanmoins un certain nombre d'inconvénients. La croissance tend à être fortement concentrée dans un seul secteur peu intensif en main-d'œuvre. Les gains de croissance ne sont pas non plus automatiquement partagés dans les autres secteurs de l'économie. C'est ainsi que les bons

résultats économiques des pays en développement sans littoral d'Afrique de l'Ouest n'ont pas conduit à une baisse proportionnelle de la pauvreté. En outre, la croissance est extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs tels que les variations des cours mondiaux des produits de base. Pour surmonter la dépendance vis-à-vis de ces derniers et s'engager sur la voie d'une croissance durable et inclusive, il n'y a pas d'alternative à la transformation économique structurelle et à la diversification des exportations. Or à ce jour, les pays d'Afrique de l'Ouest, y compris les pays en développement sans littoral, n'ont pas progressé de manière significative sur la voie de la transformation structurelle.

La performance économique de la sous-région ouest-africaine est la réplique de celle de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble. Outre les seize PMA<sup>2</sup> sans littoral, l'Afrique subsaharienne abrite plusieurs autres économies structurellement faibles et vulnérables. Comme pour les pays en développement sans littoral, les économies structurellement faibles et vulnérables en Afrique ont des difficultés à parvenir à une croissance et à un développement économiques inclusifs et durables. Certaines d'entre elles sont des pays voisins de transit pour les PDSL de la région, et des contraintes similaires entravent leur progrès socio-économique. Ces faibles résultats sont aggravés par l'inefficacité des systèmes de transport, la médiocrité de la logistique commerciale et la dépendance par rapport à l'exportation d'un petit nombre de produits primaires. C'est pourquoi les problèmes de commerce et de développement avec lesquels se débattent les pays en développement enclavés sont identiques à ceux des autres pays de la région.

Pour relever efficacement les défis complexes du développement auxquels ils sont confrontés, les pays d'Afrique subsaharienne, y compris ceux d'entre eux qui sont sans littoral, ont besoin d'une action collective et concertée aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial. Dans cette optique, plusieurs de ces pays ont entrepris de vastes programmes de réforme politique et institutionnelle. Par exemple, des politiques de libéralisation, de privatisation et de stabilisation ont été mises en place, ainsi que des stratégies de réduction de la pauvreté, en parallèle aux

---

2 Botswana, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Éthiopie, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sud-Soudan, Zambie, Tchad et Zimbabwe.

initiatives sectorielles, aux infrastructures et aux stratégies micro et macroéconomiques. Si ces efforts ont permis à plusieurs pays d’Afrique subsaharienne d’atténuer voire d’éliminer les distorsions du commerce international, et de stimuler les investissements et le développement du secteur privé, ils n'ont pas encore produit d'avantages ou de résultats socioéconomiques significatifs. Outre les efforts nationaux de réforme politique et institutionnelle, les pays africains ont également mis en place des accords sous-régionaux et régionaux, qui ont conduit à la création de communautés économiques régionales et de la Zone de libre-échange continentale africaine. Ces dernières devraient améliorer le commerce et les flux d’investissement intra-régionaux, et faciliter les échanges. Une fois pleinement mis en œuvre, ces initiatives et accords pourront créer la plus grande zone unifiée de libre-échange au monde. Celle-ci ouvrira la porte à l’expansion des échanges et des flux d’investissements intra-africains, tout en libérant le continent des contraintes les plus pesantes grevant son commerce et ses perspectives de développement.

Les réformes politiques et institutionnelles ne suffiront cependant peut-être pas à elles seules à intégrer avantageusement la région dans l'économie mondiale. Cette intégration exige, entre autres choses, le renforcement, la mise en oeuvre et le maintien effectifs de capacités productives. Afin d’aider véritablement au renforcement des capacités productives, les décideurs ont besoin de recourir à de nouvelles mesures, complémentaires et cohérentes, dans des domaines variés. Il s'agit notamment de l'éducation, de la facilitation du secteur privé, de l'infrastructure énergétique et des TIC, de l'appui aux secteurs stratégiques prioritaires et des institutions publiques. Dans ce contexte, un large éventail d'actions politiques nécessaires au renforcement des capacités productives des pays sont mises en évidence dans le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et dans ses 17 objectifs de développement durable. Par exemple, le besoin d’un capital humain instruit et en bonne santé est visé dans les objectifs 2, 3 et 4. Une infrastructure matérielle habilitante, notamment énergétique, est prévue dans les objectifs 6, 7 et 9, tandis que la qualité des institutions publiques est exprimée dans l'objectif 16.

## B. Objectifs et structure

Cet atelier vise à renforcer la capacité des décideurs et des experts des pays d’Afrique de l’Ouest, y compris des pays en développement sans littoral, à concevoir et à mettre en œuvre des politiques axées sur la promotion de la transformation économique structurelle dans leurs pays. L’atelier facilitera également le partage d’expériences entre PDSL, pays voisins de transit et autres pays de la sous-région. Il offrira la possibilité de discuter de politiques et mesures pour une mise en œuvre effective des accords régionaux et sous-régionaux de commerce et d’investissement, ou de soutien à des secteurs spécifiques présentant un potentiel de diversification. Cela va des politiques micro et macroéconomiques, à l’appui à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange africaine et à d’autres initiatives visant à développer le commerce et les infrastructures de transport, à améliorer l’environnement réglementaire du secteur privé et à renforcer les institutions.

D’un point de vue de structure organisationnelle, l’atelier comprend trois parties. La première portera sur le concept de capacités productives et ses principales composantes. Elle examinera en particulier les instruments de politique générale et les mesures spécifiques nécessaires au renforcement des capacités de production et à la transformation structurelle, ainsi que l’utilisation des capacités existantes. Cette première partie présentera également le nouvel Indice des Capacités productives (PCI), qui permet aux pays d’évaluer leurs performances en matière de renforcement des capacités productives. La deuxième partie de l’atelier explorera les avantages comparatifs que possèdent les pays ouest-africains, et leur potentiel de diversification des exportations. Cette discussion exploratoire permettra aux pays d’échanger leurs points de vue sur les défis et opportunités liés à la mise en œuvre des accords commerciaux sous-régionaux et continentaux, tels la Zone de libre-échange. Il aidera également les participants à appréhender les principales entraves à l’exploitation du potentiel existant de certains pays d’Afrique de l’Ouest. Les discussions s’appuieront sur les recherches approfondies du Centre pour l’étude des économies africaines (CSEA), les avantages comparatifs révélés des régions et pays, la Zone et la compatibilité des échanges commerciaux. La troisième partie abordera les politiques et

mesures requises pour soutenir la diversification des exportations dans les PDSLs, sur la base des expériences des économies les plus performantes.

### C. Organisation et participation

Cet atelier sera organisé conjointement par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Centre pour l'étude des économies africaines (CSEA). Au total, environ 50 à 60 participants devraient y participer. Les participants sélectionnés comprendront un expert ou un haut responsable pour chacun des cinq pays en développement sans littoral de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que pour les autres économies structurellement faibles et vulnérables et d'une sélection de certains pays de transit de la région. Plusieurs participants nigériens, membres de ministères, groupes de réflexion et institutions universitaires concernés, seront également invités. D'autres contributeurs encore seront conviés en qualité d'orateurs et de modérateurs. L'atelier se déroulera en anglais, avec interprétation en français.

### D. Programme provisoire

Pour le programme de la manifestation et les thèmes des différentes sessions, veuillez consulter la page suivante.



**Atelier conjoint CNUCED - CSEA sur le thème de:**

**La promotion des capacités de production, de la transformation économique structurelle et de la diversification des exportations dans les pays en développement sans littoral et autres économies structurellement faibles d'Afrique occidentale**

17-18 décembre 2019

Abuja, Nigeria

Programme provisoire

<b>Jour 1 (17 décembre 2019)</b>	
08:30 – 09:00	Inscription [lieu]
09:00 – 09:15	<b>Déclarations liminaires</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ M. Paul Akiwumi, Directeur, Division de l'Afrique, des PMA et des programmes spéciaux (ALDC), CNUCED</li><li>○ M. Chukwuka Onyekwena, Directeur exécutif, Centre d'études pour les économies africaines (CSEA)</li></ul>
09:15 – 09:45	Photo de groupe et pause café



09.45 – 11:00

**Session 1 - Capacités productives pour une croissance inclusive dans la sous-région ouest africaine**

Cette session examinera le concept des capacités productives, ce qu'il recouvre et son rôle dans le processus de développement. Elle se penchera sur les politiques et mécanismes permettant aux pays de renforcer leurs capacités productives et de faciliter leur transformation économique structurelle.

Orateurs:

- M. Mussie Delelegn, Chef, Section des pays en développement sans littoral, ALDC, CNUCED.
- Représentants du CSEA, de groupes de réflexion ou d'établissements d'enseignement pertinents.
- M. Moritz Meier-Ewert, spécialiste des affaires économiques, Section des pays en développement sans littoral, ALDC, CNUCED.

Discussions interactives

11:00 – 12:00	<p><b>Session 2 - Renforcement des capacités productives dans les pays en développement sans littoral d'Afrique de l'Ouest et autres économies structurellement faibles et vulnérables de la sous-région :</b></p> <p><b>Défis et opportunités</b></p> <p>Sur la base de l'évaluation de l'état des capacités productives, des mesures et indicateurs, cette session permettra un échange de vues sur les politiques nécessaires pour le renforcement des capacités productives dans les pays en développement sans littoral et autres économies structurellement faibles et vulnérables d'Afrique de l'Ouest.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Modérateur : M. Paul Akiwumi, Directeur, Division de l'Afrique, des PMA et des programmes spéciaux (ALDC), CNUCED</li> </ul> <p>Orateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Expert du Mali</li> <li>○ Expert du Ghana</li> <li>○ Expert du Sénégal</li> <li>○ Expert du Nigéria</li> <li>○ Expert du Togo</li> </ul> <p>Discussions interactives</p>
12:00 – 13:30	Déjeuner

<p>13:30 – 15:00</p>	<p><b>Session 3 - Exploration des avantages comparatifs et identification des secteurs présentant un potentiel de diversification des exportations</b></p> <p>Plusieurs pays africains possèdent des avantages comparatifs, dans le cadre des marges extensives aussi bien qu'intensives, pour ce qui est de la diversification des exportations et la transformation économique structurelle. Dans plusieurs pays en développement enclavés et économies structurellement vulnérables d'Afrique de l'Ouest, le secteur extractif, l'agriculture et l'agro-industrie sont des secteurs prometteurs pour la diversification des exportations. Il existe également des opportunités croissantes au niveau des marchés d'exportation pour les produits ouest-africains, notamment la Chine, l'Afrique du Sud et la Russie. Par conséquent, et sur la base des études entreprises par le CSEA, cette session explorera le potentiel existant dans la sous-région, ainsi que les contraintes et défis de politique générale limitant l'exploitation des avantages comparatifs existants aux fins de l'expansion commerciale, de la croissance économique et du développement. On examinera de près le rôle des accords sous-régionaux et régionaux, notamment la Zone de libre-échange continentale africaine, dans l'expansion du commerce, la diversification des exportations et la facilitation du transit et du transport.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Modérateur : M. Chukwuka Onyekwena, Directeur exécutif, Centre d'études des économies africaines (CSEA)</li> </ul> <p>Orateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Groupe de réflexion nigérien</li> <li>○ Universitaires/chercheurs du CSEA</li> <li>○ Expert du Sénégal</li> <li>○ Expert du Burkina Faso</li> <li>○ M. Moritz Meier-Ewert, spécialiste des affaires économiques, Section des pays en développement sans littoral, ALDC, CNUCED</li> </ul> <p>Discussions interactives</p>
<p>15:00 – 15:15</p>	<p>Pause café</p>

15:15 –  
16.30

**Session 4 - Etat de la diversification des exportations en Afrique de l'Ouest et leçons apprises des pays asiatiques**

Cette session fournit aux participants à l'atelier l'occasion de partager leurs expériences nationales en matière de diversification des exportations et de mettre en lumière les meilleures pratiques, défis et leçons apprises.

**Modérateur**

o M. Mussie Delelegn, Chef, LLDCS/ALDC, CNUCED

**Orateurs**

- o Expert du Tchad
- o Expert de la Côte d'Ivoire
- o Expert de la République centrafricaine
- o Expert du Niger
- o Expert de la Gambie

Discussions interactives

**Jour 2 (18 décembre 2019)**

09.00 –  
10:30

**Session 5 - Diversification, logistique commerciale et facilitation du commerce en tant qu'outils de développement dans les PMA d'Afrique de l'Ouest**

Cette session mettra l'accent sur les politiques et mesures nécessaires au renforcement de la logistique commerciale et à la facilitation du commerce dans les pays en développement sans littoral d'Afrique de l'Ouest et autres économies structurellement faibles et vulnérables de la sous-région, afin de promouvoir la diversification des exportations, la transformation économique structurelle et le développement inclusif.

- Modérateur : M. Chukwuka Onyekwena, Directeur exécutif, Centre pour l'étude des économies africaines (CSEA)

**Speakers**

- M. Mussie Delelegn, Chef, LLDCS/ALDC, CNUCED
- Un conférencier du CSEA
- Expert du Libéria
- Expert de la Sierra Leone
- Expert du Burkina Faso
- Expert de Guinée (Conakry)

Discussions interactives

10:30 –  
10:45

Pause café

10:45 – 12:00	<p><b>Session 6 - Encouragement aux capacités productives et diversification des exportations</b></p> <p>Cette session regroupera les principales recommandations de politique générale et conclusions dans le domaine du renforcement des capacités productives et de la promotion de la diversification des exportations, et présentera également des suggestions et recommandations en vue de la préparation du document final.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Modérateur : M. Paul Akiwumi, Directeur, Division de l'Afrique, des PMA et des programmes spéciaux (ALDC), CNUCED</li> </ul> <p>Orateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un conférencier du CSEA</li> <li>○ Un contributeur d'un groupe de réflexion du Nigeria</li> <li>○ Un universitaire nigérien</li> <li>○ Un expert de la Gambie</li> <li>○ Un expert du Bénin</li> </ul> <p>Discussions interactives</p>
12:00 -12.30	<p><b>Remarques de clôture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ M. Paul Akiwumi, Directeur, Division de l'Afrique, des PMA et des programmes spéciaux (ALDC), CNUCED</li> <li>○ M. Chukwuka Onyekwena, Directeur exécutif, Centre pour l'étude des économies africaines (CSEA)</li> </ul>
12:30 – 14:00	Déjeuner